

LATT'ITUDES

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE LATTES

N° 79 - JUIN 2018

SCOOP !

p. 3

Jeux gonflables
offerts par la mairie
pendant les fêtes



Lattes, la vie naturellement.

INFOS POUR TOUS



Les personnes âgées et les personnes en situation de handicap sont invitées à se faire connaître auprès des services de la mairie afin d'être inscrites sur le registre du dossier canicule.

Ceci dans l'objectif de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas du déclenchement du plan alerte canicule.

Renseignements : 04 67 99 77 77
mairie@ville-lattes.fr

Avis aux commerçants

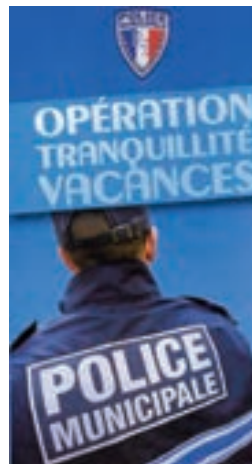
La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure a été instituée par la loi de modernisation de l'économie (Loi N° 2008-776 du 4 août 2008 - article 171).

Les déclarations annuelles des supports publicitaires sont souscrites auprès de la ville de Lattes et devaient obligatoirement être faites avant le 1er mars de l'année d'imposition pour tous les dispositifs existants au 1er janvier.

Les déclarations doivent mentionner tous les dispositifs publicitaires exploités y compris ceux qui bénéficient d'une exonération.

A ce jour, si votre déclaration annuelle n'est toujours pas parvenue à la mairie de Lattes : nous vous invitons à télécharger le formulaire de déclaration Cerfa n° 15702*01, le renseigner de manière exhaustive et nous l'adresser.

Sans réponse de votre part, la commune mettra en œuvre la procédure de taxation d'office, prévue par l'article R.2333-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Opération tranquillité vacances

La police municipale maintient le dispositif.

Vous partez, inscrivez-vous en appelant au 04 67 99 77 33, laissez vos coordonnées et avisez votre voisin ou un ami.

En cas de retour prématuré, n'oubliez pas de les prévenir.

Faisons équipe avant qu'il nous pique

Partout supprimez les eaux stagnantes



Prochaines permanences ALP

(aides aux personnes dépendantes de l'alcool et à leurs proches)

Elles se dérouleront au CCAS de Lattes les **mardis 19 juin, 3 juillet, 4 et 18 septembre, 2 et 16 octobre, 6 et 20 novembre, 4 décembre**. Informations : 06 63 83 10 27

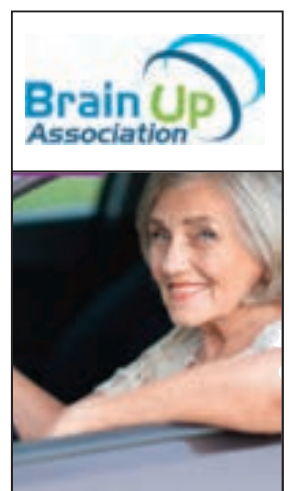
Conférence

L'association Brain Up en partenariat avec le CCAS et L'Etape organise une conférence :

Plaisir, sécurité, sérénité au volant

Les enjeux associés à la conduite automobile et au vieillissement
jeudi 20 septembre à 14 h à l'Espace Lattara

Renseignement complémentaire : 04 67 22 56 23



Suivez l'actualité sur :

Ça se passe à Lattes

Chaque samedi dans Midi Libre

Le direct sur Facebook

Vivez Lattes en direct, partagez, commentez, likez..

.Lattes TV 7j/7 et 24h/24

Sur internet et sur les TV communales

La News Lattes hebdomadaire

Inscrivez-vous sur :
actu.lattoise@ville-lattes.fr

site : ville-lattes.fr

Retrouvez les services municipaux, l'agenda, les infos travaux, le Latt'itudes...

Le Pôle Autonomie Santé de Lattes invité d'honneur du concours Lépine 2018 à la Foire de Paris

Le Pôle Autonomie Santé, Pôle d'Excellence Européen, est une expérience unique en France, dans le cadre de la Silver Economy mais aussi de la prise en charge du handicap réunissant :

- Un service gratuit d'accueil et d'accompagnement des personnes concernées : l'Etape
- L'une des plus importantes banques de données référençant les aides techniques et technologiques vouées à développer l'autonomie en santé,
- Un centre de formation pour les professionnels et les aidants,
- Un service de Living Lab et d'accompagnement des entreprises, chercheurs, inventeurs possédant un projet ou un produit en devenir,
- Un Cluster de R&D de référence nationale.

Pour toutes ces raisons, après 8 ans de mise en place, l'Etat a choisi de contractualiser avec la Métropole de Montpellier et la ville de Lattes dans le cadre de Montpellier Capital Santé.

Rejoints par le Département de l'Hérault et la Région Occitanie, nous lançons la création du premier Pôle d'Excellence Européen des aides techniques et technologiques dans le domaine de l'autonomie en santé.

A Paris, ce concept innovant autour des aides techniques et technologiques a remporté une franche adhésion auprès des journalistes et des professionnels intéressés par l'association de l'éthique et du développement économique au service d'une grande problématique de santé publique.

Les questions ont porté sur le pourquoi d'une telle démarche par une collectivité locale, la raison de notre présence sur le concours Lépine et la viabilité économique d'un tel projet.

La volonté communale d'accompagner les populations fragilisées par l'âge et le handicap par la bonne utilisation des aides techniques nous a valu cette invitation par le concours Lépine.



Le modèle économique au travers du groupement de coopération en instance de création a permis de souligner l'intérêt des grands groupes pour ce secteur d'activité en plein essor.

Bilan de notre présence à Paris :

- Rencontre avec plus de 50 inventeurs qui proposent des solutions techniques en lien avec l'autonomie. Beaucoup de nouveautés vont enrichir la base de données des aides techniques et vont permettre de mieux répondre aux besoins des usagers de l'Etape.
- La mise à disposition gratuite de matériels par 7 inventeurs pour enrichir le show-room de l'Etape. D'autres start up doivent reprendre contact pour nous apporter leurs innovations.
- Rencontre avec de nombreuses start up, qui cherchent un accompagnement pour le développement et la diffusion de leurs produits et l'expertise d'ergothérapeutes, l'avis d'équipe pluridisciplinaire comme celle de l'Etape.
- Mise en relation avec de nouveaux réseaux de professionnels para médicaux, de distribution mais aussi la fédération Françaises des Inventeurs.
- Prise de contact avec de nouveaux partenaires à vocation nationale et des grands groupes (Schneider Electric, Orange...)
- Rencontre avec des institutionnels et des acteurs majeurs pour développer de nouveaux partenariats



Eric Pastor, Cyril Meunier, Florence Gressard

SCOOP !

A l'initiative de la Commune de Lattes, le concours Lépine se délocalise à Montpellier pour les 70 ans de la Foire. Près de 30 inventeurs vont venir exposer leurs inventions lors du Concours Lépine Méditerranéen.

Cette action peut se réaliser grâce au soutien de la Région Occitanie, du Département de l'Hérault et de Montpellier Events.

"Lattes, la vie naturellement" est votre signature politique depuis 2001. Pouvez-vous l'expliquer ?

Quand nous avons choisi cette phrase, notre volonté était d'affirmer la présence de la Commune aux côtés de nos concitoyens tout au long de la vie, mais aussi l'évidence d'axer notre politique sur la protection de notre environnement.

Concept intéressant, mais concrètement cela s'est traduit comment ?

Depuis 2001, la liste de nos actions et initiatives serait trop longue à reprendre. Mais de la fin de la décharge du Thôt, en passant par la protection contre les inondations et la modernisation de la station Maera, pour finir par notre engagement sur la Maison de la Nature et l'espace naturel du Méjean; je pense que notre bilan environnemental parle de lui-même.



En matière de présence auprès des Lattois, je citerai sans être exhaustif :

- Notre politique petite enfance, crèches, halte-garderies.
- Notre politique jeunesse avec le Pôle Echange et Savoirs, l'espace ados et le centre Nelson Mandela.



- Notre engagement important en investissement et en accompagnement des écoles
- Notre soutien aux associations de la commune, afin de permettre à chacun de pratiquer l'activité de son choix ou d'être aidé par rapport à une difficulté rencontrée.

- Notre expérience, unique en France, du Pôle Autonomie Santé qui, au travers de l'Etape, accompagne nos concitoyens qui rencontrent le handicap.
- Notre partenariat réussi avec "Partage et Vie" pour la gestion humaine et la qualité de nos résidences de personnes âgées, dont l'opération de modernisation de la résidence Aragon est le meilleur exemple.

Très bien, à quelques semaines des vacances, quelles sont les réalisations ou les projets qui contribueront à la continuité de cette politique vis à vis des familles ?

Dès la rentrée, nous avons décidé d'apporter dans nos écoles une aide supplémentaire aux enfants qui fréquentent **les études surveillées.**



Le niveau d'encadrement va passer de 1 pour 25 élèves à 1 pour 15 élèves.

La priorité, pour assurer ces études, sera donnée aux enseignants ou à des personnes qualifiées.

Par cette action qui, budgétairement, est très impactante, nous affirmons notre volonté d'aider les enfants à acquérir les bases du savoir essentiel à leur réussite future.

Pour les parents, cet engagement fort de la rentrée prochaine, sera une preuve supplémentaire de la volonté communale de les accompagner dans cette "mission parentale" si complexe.

Le forum de la parentalité, organisé fin mai, regroupait tous nos services et partenaires présents auprès des familles lattoises. Il a permis d'identifier ce besoin des parents pour l'accompagnement et le soutien.

Pour les adolescents et jeunes adultes qui font l'objet d'un engagement nouveau depuis 2014, je note l'aide apportée au permis de conduire et à l'obtention au diplôme BAFA. Pour en bénéficier, les jeunes de 18 à 25 ans doivent s'inscrire à l'Espace Jeunesse.

Nous constatons avec bonheur que le nombre de jeunes qui y adhèrent croît de façon importante.

En terme de réalisations et d'aménagements, la rentrée de septembre sera marquée par quoi ?

- Les nouveaux aménagements des parcs de la commune seront terminés et offriront des possibilités nouvelles de



jeux pour les enfants et de promenades sportives pour les adultes

- L'ouverture prochaine de la Maison de la Justice voulue par la Métropole et le Ministère de la Justice.
- La rénovation du collège Georges Brassens par le Conseil Départemental



Crèche à Boirargues

- Le début de la construction de la nouvelle crèche à Boirargues.
- Le lancement des études d'aménagement relatives aux deux périmètres que nous avons protégés des appétits des promoteurs d'immeubles. En effet sur le sud de la place de l'Europe et tout le long au nord de la rue des Amandiers, il était urgent d'établir des périmètres d'études afin d'éviter que dans l'anarchie, ces zones pavillonnaires voient se construire des immeubles.

Notre volonté, dès cet automne est, dans la concertation avec la population, de définir ce qui est possible, réalisable et surtout acceptable par le voisinage.

“A Lattes, ce ne sont pas les promoteurs qui dessinent la ville mais la commune en concertation avec les habitants”.

Pour Maurin, l'automne verra aussi les premiers aménagements des locaux commerciaux du nouveau Forum et des 700 m² dédiés aux associations.

Ce projet fondamental pour le devenir de Maurin va petit à petit découvrir ses atouts et je l'espère convaincre les dernières personnes dubitatives.



Nouveau Forum de Maurin

Lattes par différents engagements culturels, sportifs et associatifs rayonne.

L'un des sujets dont on entend le plus parler actuellement est le Pôle Autonomie Santé. Où en sommes-nous ?

En page 3 de ce numéro de Lattitudes, nous expliquons l'initiative et le partenariat que nous avons développés avec

le concours Lépine.

Après avoir été invités d'honneur de cette prestigieuse institution lors de la foire de Paris, grâce au soutien de Montpellier Events, du Département de l'Hérault et de la Région Occitanie, nous avons réussi à faire venir le concours Lépine à la foire exposition de Montpellier cette année, pour les 70 ans de cette dernière.

La Commune, à travers le pôle Autonomie, sera présente au cœur de l'espace du concours Lépine pour valoriser son expérience unique en France sur l'accompagnement des personnes qui rencontrent le handicap et sur son engagement dans le développement des outils techniques et technologiques afin de maintenir l'autonomie des personnes le plus longtemps possible chez elles.

A ce jour, nous détenons l'une des plus grandes banques de données d'Europe en ce domaine.

Où en est le projet de construction du Pôle Autonomie Santé, initialement prévu sur le projet des Hauts de Lattes ?

En raison des recours contre le programme d'aménagement des Hauts de Lattes, nous avons été contraints de déplacer son lieu d'implantation. Ceci aurait pu être fatal au projet en raison des contraintes d'engagement des crédits Etat / Région mobilisés. Heureusement avec l'aide de la SA3M, nous avons trouvé une possibilité au rond-point du tramway situé devant Carrefour.

Le futur pôle, sur 2700 m², abritera un centre de formation, une nouvelle Etape qui recevra le public dans un showroom de 800 m² au lieu des 150 actuels et un espace entreprises qui accueillera les inventeurs et créateurs.

La procédure de désignation de l'équipe d'architectes est lancée et la réalisation du bâtiment prévue dans les deux ans.

L'été, c'est aussi le repos et les fêtes locales, y a t'il des nouveautés en 2018 ?

Nous avons gardé le même canevas de fêtes qui permet à chacun d'entre nous de démarrer à Maurin, de se retrouver à Lattes Centre et de finir à Boirargues pour un été festif et convivial.

Cette année à Maurin, les familles vont bénéficier, outre des attractions proposées par les forains, de jeux gonflables offerts par la mairie.

Bon été à tous !

Cyril Meunier Maire de Lattes,
Conseiller Départemental de l'Hérault
Conseiller de Montpellier
Méditerranée Métropole



LA VIE DES QUARTIERS

Pose de la première pierre de la crèche "Les Libellules" à Boirargues



Elle sera construite sur 1 210 m² au cœur du quartier. Comme un symbole, le bâtiment, projet du futur, sera ancré dans la pierre de Vers, matériau proposé par les architectes Teissier-Portal.

La structure, annoncée pour une ouverture en septembre, sera dotée de 76 berceaux, soit un accueil personnalisé pour une centaine d'enfants âgés de 0 à 4 ans.

Cette réalisation a bénéficié d'une subvention de 714 000 € de la CAF et de 40 000 € du Département.

La première pierre a été scellée par Cyril Meunier, entouré de Laurence Wyss, Adjointe aux affaires sociales, à la petite enfance, et Guy-Charles Aguilar, Président du conseil d'administration de la CAF.

Inauguration des travaux de la résidence Jacques d'Aragon

La résidence Jacques d'Aragon vient de bénéficier durant 17 mois d'une rénovation complète de son bâtiment construit il y a 30 ans.



Elle est aujourd'hui gérée par la Fondation Partage et Vie, acteur non lucratif majeur pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées.

Le bâtiment rénové dispose maintenant de 65 places d'accueil permanent et de 2 places d'accueil temporaire. Il est construit autour d'un patio central arboré, surplombé d'une verrière qui laisse entrer la lumière naturelle. Plusieurs salons et terrasses sont aménagés pour permettre aux personnes accueillies de partager des moments de convivialité ou d'inviter leurs proches.

L'inauguration a eu lieu en présence de Cyril Meunier, Maire de Lattes, Conseiller Départemental de l'Hérault, de Patricia Weber, Vice-Présidente du Département, du Professeur Claude Jeandel, membre du Directoire de la Fondation Partage et Vie, de Jacques Durand, Directeur Général du Nouveau Logis Méridional, de Marie-Christine Bastide, Directrice multi-site de la Fondation Partage et Vie, des élus et des résidents...

Maison de la Justice et du Droit

A la place de la maison de l'Agglomération à Boirargues, la future Maison de la Justice et du Droit va voir le jour.



Après une première visite des locaux en présence de Philippe Saurel, Président de la Métropole, Cyril Meunier, Maire de Lattes, du Procureur Adjoint de la

République, du Président du Tribunal de Grande Instance et des élus de la Métropole, une inauguration est annoncée à l'automne prochain. Cet accueil permettra de faciliter l'accès au droit de tous les citoyens en assurant une présence judiciaire de proximité. On y trouvera des permanences d'avocats, de notaires, d'huissiers mais aussi d'associations d'aide aux victimes, gratuites pour la population.

Les jardins lattois chemin de la Lironde

58 parcelles de 20 m² et 17 de 40 m² ont été attribuées, en collaboration avec le CCAS et l'association Action, en fonction de certains critères (familles sans jardin personnel, personnes à la recherche de lien social, ...).

Une spectaculaire réussite due à la bonne entente entre jardiniers, à leur respect dans l'utilisation du lieu et des produits sans pesticides. Ce sont des actions collectives menées 5 à 6 fois dans l'année : entretien des cabanons, débroussaillage, passage des motoculteurs, élagage des haies... D'autre part, le 1er dimanche du mois, rencontres entre jardiniers pour partager un pique-nique dans une parfaite harmonie.

Pour toute demande s'adresser au CCAS

Prochain rendez-vous, l'inauguration début juillet

VOS RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

FÊTE DE MAURIN

Vendredi 15 juin

19h : encierro manade Robert Michel

19h30 : apéritif et repas organisés par le Foyer Rural de Maurin place du Mail.

Réservations auprès du Foyer Rural : 04 67 27 77 21

soirée animée par L'Orchestre Temps Danse

Samedi 16 juin

12h : abrivado manade Robert Michel

12h15 : brasucade de moules organisée par le Foyer Rural sur la place des Arcades

14h30 : concours local de pétanque en triplettes montées, organisé par la Boule Maurinoise
Inscriptions sur place. Concours réservé aux locaux.

19h : bandido manade Robert Michel

A partir de 19h 30 : buvette et restauration rapide tenues par le FC Maurin - Animation musicale assurée par EVASION

22h : défilé aux Lampions en musique jusqu'au Parcours de Santé à l'entrée de Maurin

22h15 : feu d'artifice sur le parcours de santé

22h30 : soirée mousse DJ animée par EVASION

Dimanche 17 juin

14h30 : concours local de pétanque en doublettes montées, organisé par la Boule Maurinoise
inscriptions sur place - Concours réservé aux locaux.

19h : apéritif offert par la municipalité, place du Mail, avec animation musicale par Jean-Paul MARTINEZ

21h : encierro manade Robert Michel (cour de la SAFER)



Fête Nationale à Port Arianne

Vendredi 13 juillet :

Feu d'artifice sur la vasque
Bal avec l'orchestre Goldstar

Samedi 14 juillet :

11h : Cérémonie au Monument aux Morts à 11h



SOIRÉE ESPAGNOLE

Vendredi 20 juillet :

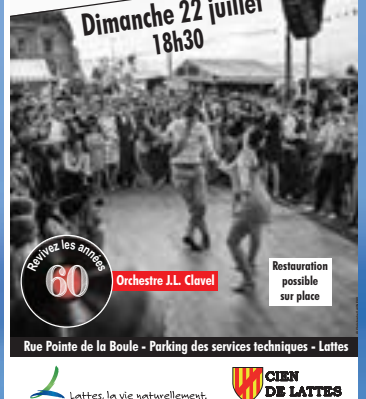
Organisée par CIEN de Lattes
aux arènes
à 21h



Revivez la fête des années 60

Bal gratuit

Dimanche 22 juillet
18h30



LA MÉTROPOLE FAIT SON CINÉMA
Mardi 14 août 21h
Vasque de Port Arianne
sur le thème Planète Verte



FÊTE LOCALE

Vendredi 24 août

9h30 : déjeuner animé par la Peña Manu et Compagnie au Parc des Arènes

10h30 : toro paille aux arènes avec Torillons pour les enfants

12h : festival d'abrivados 4 manades

13h : repas organisé par Los Verdaderos dans le Parc des Arènes - Réservations pour le repas 07 60 36 29 45

14h : concours de pétanque triplettes mixtes organisé par Lattes Sport Pétanque au Parc Biquet

16h30 : course camarguaise Avenir (entrée gratuite)

18h30 : festival de bandidos 4 manades

19h30 : apéritif dansant Animé par DJ Michaël. Possibilité de restauration sur place organisée par le club Taurin Lou Tau : réservations 06 50 90 34 16

20h30 à 21h30 : encierro

21h45 : toro Paille organisé par le Club Taurin Lou Tau (4€)

22h : soirée mousse animée par DJ Michaël (jusqu'à 1h du matin)



Samedi 25 août Journée à l'Ancienne

10h : exposition de voitures et de tracteurs anciens au Domaine de Fangouse

10h : messe provençale animée par la Pitchoto Camargo à la manade Michel au Domaine de Fangouse

11h15 : défilé costumé à l'Ancienne organisé par l'Association Cien de Lattes (départ domaine de Fangouse, direction Port Ariane par l'avenue de Montpellier et retour aux Arènes) animée par la Peña Manu et Compagnie. Le défilé sera précédé d'une abrivado et suivi par une roussetaille de juments et de poulains.

12h : apéro mousse organisé par Los Verdaderos dans le parking des services techniques

12h30 : déjeuner au Centre Equestre Saint-Pierre

14h : concours de pétanque doublettes hommes et femmes organisé par Lattes Sport Pétanque au Parc Biquet

16h30 : course camarguaise Trophée Montpellier Méditerranée Métropole (entrée gratuite)

19h : apéritif dansant avec RICOUNE - Possibilité de restauration sur place organisée par le club Taurin Lou Tau réservations 06 50 90 34 16

20h30 à 21h30 : encierro

21h45 : Toro paille organisé par le club Taurin Lou Tau (4€)

22h : grand bal avec l'orchestre Paul Selmer (jusqu'à 1h du matin)



Dimanche 26 août

9h30 : déjeuner au pré animé par la peña Manu et Compagnie à la manade Michel au Domaine de Fangouse.

10h30 : festival de ferrades 6 manades

11h30 : festival d'abrivados 6 manades

12h30 : apéritif offert par la Municipalité au Parc des arènes, animé par la peña "Manu et Compagnie"

14h : concours de pétanque triplettes hommes et doublettes femmes organisés par Lattes Sport Pétanque au parc Biquet dans le cadre de la Féria la Pétanque

16h30 : course camarguaise "Souvenir Claude Bellas"

(entrée gratuite)

20h30 à 21h30 : encierro

21h45 : toro piscine organisé par le Club Taurin Lou tau (4€)



Jeux gonflables offerts par la Mairie pendant les fêtes

- 17h-22h place Maréchal Juin du 24 au 26 août
- à partir de 14h30 place H. Augé à Boirargues le 26 août



FÊTE DE BOIRARGUES

Dimanche 26 août à partir de 19h

19h : festival de bandidos 6 manades

20h : apéritif dînatoire offert par la municipalité, animé par GOLDSTAR, suivi d'un **défilé en musique avec lampions** jusqu'au terrain de sport

22h : tir du feu d'artifice

22h30 : soirée dansante animée par GOLDSTAR

Buvette tenue par le Football Club de Maurin



Aux arènes avec Lou Tau

En juillet

Samedi 21 : toro piscine à 21h30 (4 €)

En août

Samedis 4 et 19 : toro piscine à 21h30 (4 €)

Et en préambule de la fête

Les 22 et 23 août :

course camarguaise gratuite à 16h30, toro piscine à 21h30 (4 €)

Infos : 06 50 90 34 16



Frédéric Candela
Conseiller municipal
délégué aux Festivités



Christopher Vaille
Conseiller municipal délégué
aux fêtes de Lattes

! Toutes les manifestations taurines comportent une part de risques : ne franchissez pas les barrières de sécurité. Accompagnez vos enfants. Soyez prudents !

À LA RENTRÉE

SEPTEMBRE

Farandole des associations

Samedi 8 septembre :

place des Arcades à Maurin de 9h à 13h30

Dimanche 9 septembre :

sur les quais de Port Ariane de 9h à 13h30

Les Lillipuces

Samedi 15 septembre :

de 14h à 18h (puces pour enfants) - Place Aragon - 3€

Journées européennes du patrimoine

Les 15 et 16 septembre 10h - 18h

Dans le cadre de l'année européenne du patrimoine culturel, ces journées seront placées sous le thème de l'art du partage.

L'histoire antique de Lattara sera révélée au gré de visites guidées ou contées, en déambulation sur le site archéologique exceptionnellement accessible au public. D'autres animations et des ateliers pour enfants seront également proposés sur inscription directement sur place.

Les activités ainsi que l'accès au musée Henri-Prades et au site archéologique Lattara seront gratuits.



FESTIVAL

INTERNATIONALES DE LA GUITARE

Vendredi 5 octobre

A L'ESPACE LATTARA

"Lili la plus petite étoile de tout l'univers"

9h30 - 14h15

Réservées aux écoles primaires de Lattes

Conte musical de Jérôme Bernaudon et Simon Prouvèze (guitaristes). Durée 50 minutes

La Cie Alatoul présente un nouveau conte musical nous faisant voyager à travers le système solaire et les styles musicaux.

Ces deux musiciens/conteurs racontent l'odyssée stellaire de Lili où poésie et musique sont en mouvement perpétuel.

Séances réservées aux écoles primaires de Lattes

Exposition de l'Instrumentarium
de Garcia et Fortune

14h - 17h30 - Entrée Libre - Tout public

Showcase du duo Garcia et Fortune
à la Médiathèque

17h - Entrée Libre - Tout public

AU THÉÂTRE JACQUES CŒUR

20h30 Concert de S. Rosenberg Project

Jazz manouche



Dans l'univers des guitaristes manouches, Stochelo Rosenberg se distingue par deux qualités principales.

La première, c'est sa subtilité musicale conjuguée à une connaissance bluffante des répertoires manouches.

La seconde est qu'il possède une technique de jeu époustouflante d'élégance, rendant ses mélodies extrêmement spécifiques, à la fois puissantes et magiques.

Il est référencé depuis plus de 25 ans comme la "quintessence du jazz manouche" et s'accompagne de nombreux acolytes tout aussi talentueux.

Tarif plein : 25 € Réduit : 23 €

AGENDA CULTUREL ET ANIMATIONS

Coup de cœur
à la médiathèque

Coup de ♥ DVD : Free to Run de Pierre Morath



Footing, jogging, running... Mais qu'est-ce qui les fait tous courir ? A voir l'engouement que suscite aujourd'hui la course à pied, on peine à imaginer qu'il s'agissait, il y a tout juste 50 ans, d'un sport "d'original". A travers le destin surprenant de cette pratique sportive, Pierre Morath - lui-même athlète de haut-niveau - nous propose de retracer 50 ans d'histoire de la société...

En effet, loin de l'image hygiéniste qui lui colle aujourd'hui aux baskets, la course à pied se révèle traversée par des débats aussi fondamentaux que l'émancipation des femmes, ou encore des questionnements philosophiques et éthiques. Le film se clôt sur cette phrase laissée en suspens : "Le sport, ça reste ce qu'on en fait"... A méditer...

En attendant, que vous soyez allergique à la course à pied ou au contraire joggeur invétéré, courez voir ce documentaire !



Jacques Coeur
LATTES-PORT ARIANE

Soirée de présentation de saison
mardi 26 juin à 19h
Réservation 04 99 52 95 00



Soirée théâtre dimanche 1er juillet
Réservation : 04 67 65 30 79



17h au théâtre J. Coeur



21h cours du théâtre

Cache-cache avec Popi le poisson



Mercredi
20 juin
à 10h

Spectacle
de la compagnie
La Baril



De 6 mois à 3 ans - Médiathèque de Lattes
Renseignements et inscriptions au 04 67 22 22 31



Jacques BATTIVELLI
Délégué à la culture et la communication
Sur R.V. au : 04 67 99 76 98

service.culture@ville-lattes.fr



JEUNESSE

QUEL ÉTÉ POUR NOS ADOS ?

Des activités, des sorties, des visites, des séjours...

Rejoignez-nous à L'espace jeunesse pour un programme varié.

Retrouvez le programme de juillet sur l'espace jeunesse, inscrivez-vous !



Latt'aventura

Un séjour du 16 au 21 juillet avec des Visites, des grands jeux, de l'aventure, du kayak, de la spéléo... et pleins d'autres activités encore.



Le BAFA :

la porte d'entrée vers les métiers de l'animation.

Félicitation à Elsa et Laura qui ont décroché leur diplôme. Un élan de jeunesse dans nos équipes d'animation.

facebook.com/loxyjeune.lattes

Notre chaîne youtube : Ma ville et moi

Contactez-nous : secteur.ados@ville-lattes.fr

04 67 65 65 21 ou 06 38 83 64 82

**Fermeture du centre
du 4 août au 2 septembre**

Ambiance festive et estivale

pour les vacances de printemps à Mandela

Des vacances ensoleillées, des sorties culturelles, ludiques, des activités manuelles (Carnaval), rencontre avec le Centre de Loisirs de Pérols et de multiples animations ont ravi petits et grands...

Toutes les conditions étaient réunies pour que tous passent d'agréables vacances.



Mandela a fait son Carnaval dans les rues avec les chars fabriqués par les enfants de connivence avec le Foyer rural de Maurin, le thème de cette année était "Les as de la jungle".

Nous tenons à remercier l'équipe du Foyer Rural pour nous avoir prêté certaines de leurs œuvres afin de réaliser nos animations ainsi que l'Association "La Joie de Vivre" pour nous avoir proposé un petit rafraîchissement.

Prochain rendez-vous cet été avec un programme plein d'aventures, de surprises et de découvertes !

Les inscriptions ont débuté pour le mois de juillet et seront ouvertes le 23 juin, pour le mois d'août.

UNE INVITATION AU VOYAGE... RENC'ART 2018



Créé et mis en place, il y a 4 ans, par Virginie Boissière, enseignante à la Castelle, ce projet permet aux enseignants qui le souhaitent, de réaliser durant l'année des œuvres avec leurs élèves, sur un thème commun à tous les groupes scolaires lattois : cette année "le voyage".

De la maternelle à l'élémentaire, nos petits artistes libèrent leur esprit créatif et nous offrent des œuvres produites avec des matériaux divers et variés ! Un très beau travail, encadré par les équipes pédagogiques et qui s'est transformé en support éducatif, en particulier pour les groupes scolaires de la Cougourlude et de la Castelle.

En effet, un projet "chorale" est programmé à la fin de l'année scolaire, pour continuer à nous faire voyager aux 4 coins du monde, de façon originale !

Le foyer rural de Maurin, a orienté son carnaval sur le même thème, car "les voyages forment la jeunesse" !

Très belle complémentarité qui donne de la cohérence aux actions développées sur notre territoire communal !

L'exposition, à l'étroit dans le hall de Lattara, a attiré plus e monde cette année !

Merci au corps enseignant, aux ATSEM et aux enfants pour ce moment de dépense !



Félicitations à tous !

Soyez au rendez-vous pour le prochain RENC'ART...



Lionel Lopez

Délégué aux affaires scolaires et à la jeunesse
Sur R.V. au : 04 67 99 77 56



Corinne Huetter

Déléguée au ados,
aide aux devoirs et Europe
Sur R.V. au : 04 67 99 77 56



Laurence Prieu

Déléguée au centre de loisirs
et à la jeunesse
Sur R.V. au : 04 67 99 77 56

STAGES SPORTIFS D'ÉTÉ

Du 9 juillet au 3 août



9 / 13 juillet	Matin	Après-midi	tarifs
Collège/Lycée		Foot en salle	39 €
16 / 20 juillet	Matin	Après-midi	tarifs
CE2/CM1/CM2	Handball	Pétanque	77 €
CE2/CM1/CM2	Quidditch	Badminton	77 €
Collège/Lycée		Padel tennis	39 €

23 / 27 juillet	Matin	Après-midi	tarifs
CP/CE1	Natation/sports co	Tir à l'arc	77 €
CP/CE1	Equitation	Base-ball	77 €
CE2/CM1/CM2	Tir à l'arc	Rugby	77 €
Collège/Lycée Boot camp (préparation physique) avec nuitée au Mont Aigoual			92 €
30 juillet / 3 août	Matin	Après-midi	tarifs
CM2/6 ^{ème}	Sauvetage secourisme VTT		77 €
CE2/CM1/CM2	Futsal	Tennis de table	77 €

Attention ! vous ne pouvez inscrire votre enfant qu'à 2 stages durant l'été.
Au-delà, merci de l'inscrire sur liste d'attente
Inscriptions en cours
sur votre espace citoyen.
Renseignements au service des sports :
04 67 99 77 07 - sports@ville-lattes.fr

A NE PAS RATER À LA RENTRÉE

- **Les inscriptions à l'activité de la section gymnastique et musculation** auront lieu samedi 8 septembre de 9h à 16h au service des sports de Lattes.
Attention ! le justificatif de domicile est obligatoire ainsi que le certificat médical de moins de 3 mois au moment de l'inscription. Début des cours lundi 10 septembre.
- **Les inscriptions pour les activités "Sport santé seniors" plus de 70 ans** se feront lundi 10 septembre de 9h à 12h et de 13h 30 à 17h au bureau des sports.
- **L'Eveil sportif pour les grandes sections de maternelles du mercredi matin**
Renseignements dans la rubrique actualités de votre Espace Citoyen. Inscriptions à partir du lundi 10 septembre.
- **Les inscriptions pour les mercredis sportifs** (du CP au CM2) avec 2h de sports collectifs et individuels de 14h à 16h. Renseignements dans la rubrique actualités de votre espace citoyen. Inscriptions à partir du 10 septembre.

Infos : 04 67 99 77 07
ou sports@ville-lattes.fr

**GALOPADE DU MEJEAN
DIMANCHE 1ER JUILLET**



31ème édition - Départ des Arènes à 9h30
Deux parcours : 7 km et 12 km

**NOTRE EQUIPE
MUNICIPALE A LA
LA RUEE DES FADAS**



4600 participants cette année
sur un nouveau parcours !



Régis Jouve
Délégué aux associations et aux sports
Sur R.V. au : 04 67 99 77 56

NATURE

POURQUOI LES PLANS D'EAU SONT-ILS EN COURS D'ASSÈCHEMENT ?

Les plans d'eau traversés par la passerelle Grains de Méjean, sont, ne l'oublions pas, des anciens bassins de lagunage ! On oublie vite ce passé industriel tellement les plans d'eau et la roselière qui les bordent grouillent de vie : oiseaux, insectes, amphibiens...

Ces roselières sont des habitats naturels qui abritent des espèces d'intérêt patrimonial en voie de régression sur la région, elles sont un lieu d'alimentation et de reproduction de nombreuses espèces animales rares et totalement inféodées à ce milieu (blongios nain, rousserolle effarvate, héron pourpré, talève sultane...)

Cette année, un assèchement des bassins de lagunage est en cours de manière à oxygéner la matière organique. Cette dernière pourra ainsi se décomposer et reconstituer le stock d'éléments minéraux nécessaires à la croissance de la roselière.

Ces précieux éléments nutritifs que sont les minéraux ne sont pas disponibles de manière infinie. Ils sont le résultat d'un processus chimique appelé minéralisation, au cours duquel la matière organique se décompose pour être de nouveau assimilable par la plante.

La décomposition ne peut avoir lieu qu'en présence d'oxygène et est donc impossible quand la roselière est inondée.

Ne soyez donc pas étonnés lors de vos prochaines balades, de constater les plans d'eau vides, ce sera moins agréable certes mais indispensable pour la croissance et la pérennité de la roselière !



Nicole PLANCKE

Déléguée à l'environnement
Sur R.V. au : 04 67 99 77 56

AGENDA MAISON DE LA NATURE

Expositions

Arbres en scène de Françoise Silhol
Jusqu'au 28 juin, de 14h à 18h du mardi au dimanche.
La photographe vous propose une rencontre au sein de l'exposition le samedi 16 juin de 14h à 17h.

Un autre regard "les papillons" de Henri Willem du 1er juillet au 31 août de 9h à 12h et de 16h à 20h du mardi au dimanche.

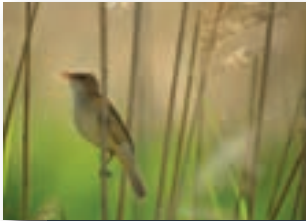
Programme des animations de l'été

Prêt pour une chasse aux indices ?

- **Sortie nature, Escapade autour du Méjean**
Tous les jeudis de 9h30 à 12h
En famille ou entre amis, venez découvrir le site naturel protégé du Méjean. Vous serez équipés de jumelles et longue-vue pour observer la faune et la flore des différents milieux.
- **Ateliers parents/enfants, tous les vendredis de 10h à 12h**
Ouvrez les yeux et observez les jolies choses, grandes ou petites. C'est autant d'occasions de rêver, d'imaginer, de bricoler. Nous vous invitons à replonger dans votre enfance pour partager un moment nature avec vos enfants !
 - 13 juillet : Qui mange qui ?
 - 20 juillet : La preuve par n'œuf ?
 - 27 juillet : Traces de vie
 - 3 août : La symphonie du Méjean
 - 10 août : Natur'ailes
 - 17 août : Drôles de petites bêtes
 - 24 août : La tête dans les plumes
 - 31 août : Au pied de mon arbre...

Sur inscription au 04 67 22 12 44

Tarif adultes 5€ - enfants de 3 à 17 ans 3€ - Gratuit moins de 3 ans



LES AVENTURES DE CIGO'LAT



Pharmacies de garde

- Juin :**
- Le 17 : Bougettes & Cabanes - La Grande Motte 04 67 12 06 79
 - Le 24 : Casse - Mauguio - 04 67 29 58 11
- Juillet :**
- Le 06 : Lagoueyte - Maurin - 04 67 27 72 13
 - Le 08 : Thiriet/Gabourdes - 04 67 65 64 06
 - Le 10 : D'Agata - Mudaison - 09 61 27 15 70
 - Le 13 : Fratangelo - St Brès - 04 67 70 26 55
 - Le 20 : Atil - Palavas les Flots - 04 67 68 28 51
 - Le 21 : Cardeur/Ousset/Pantel - Lattes 04 67 42 15 15
 - Le 27 : Bataille - La Grande Motte - 04 67 56 06 51
- Août**
- Le 3 : Bonnet/Montgaillard - Auchan - 04 67 20 15 16
 - Le 10 : Bonutti/Launay - Palavas - 04 67 68 00 43

Etat civil

⚠ Si vous souhaitez figurer dans les prochains Lattitudes, merci de nous transmettre votre demande et les informations par mail ou par courrier service.communication@ville-lattes.fr

Tous nos vœux de bonheur

- 24/03/2018 AZOUAOU Abdelaziz, DELIN Julie
- 24/03/2018 GEX François, BATEMAN Michèle
- 14/04/2018 BROS Stéphane, BOUBERT Séverine
- 05/05/2018 GOGIBUS Maxime, MARON Marie-Anne
- 09/05/2018 MALGOUYRÈS Ermine, FONTAINE Martin
- 12/05/2018 DURAND Benjamin, TIJADI Solange

Bienvenue à toi

- 17/01/2018 MARXER Soan

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002, l'espace qui suit est réservé à l'expression libre des groupes de conseillers municipaux d'opposition. Dès lors, les opinions émises doivent être considérées comme propres à leurs signataires, leur publication n'emportant aucune approbation ni vérification particulière par le Maire ou les autres conseillers municipaux.

Entretien de la voirie à Lattes. Qui vote contre les intérêts de la commune à la Métropole ?

Pour remettre à niveau notre réseau viaire, abandonné dans certains secteurs de la commune depuis de trop nombreuses années, Montpellier Métropole nous propose de financer une partie des travaux. Et pourtant le Maire de Lattes n'a pas voté le budget de la Métropole, en expliquant notamment refuser le dispositif permettant de saisir cette opportunité !

Qui est chargé de l'entretien de la voirie à Lattes ? La Métropole depuis le transfert des compétences au 01 janvier 2017.

Comment sont financés les travaux ? La commune contribue au pot commun de la Métropole en versant une somme forfaitaire annuelle fixe, calculée sur la base des charges et des investissements réalisés par la commune lors des années précédentes.

Toutes les communes de la Métropole sont-elles soumises au même régime ? Oui, mais certaines communes ne souhaitent pas abonder chaque année au pot commun à hauteur de 100 % de leur part. C'est pourquoi cette année la Métropole a proposé un mécanisme financier un peu différent pour que chaque commune puisse planifier l'entretien des voiries à son propre rythme :

Ainsi, le montant annuel versé par les communes vers le pôle voirie de la Métropole a été arrêté à 70 % du montant de base. Les communes ont le choix d'en rester là, dans ce cas la Métropole réalisera des travaux de voirie en adéquation avec cette somme versée.

Les communes ont aussi le choix de vouloir financer plus de travaux et donc de verser une somme supplémentaire au-delà des 70 % de la part initiale. Dans ce cas, la Métropole s'est engagée, pour chaque euro supplémentaire versé par la commune, à également verser un euro de plus !

Ainsi, pour 100 euros versés par la commune, la Métropole réalise 130 euros de travaux !

Alors qui vote contre les intérêts des Lattois ?

Jean-Noël Fourcade et les élus du groupe "Ensemble Aimons Lattes" - Pour nous rejoindre : www.aimonslattes.com



C'est beau comme un livre

La métropole fait valoir son souci de la préservation de notre espace communal vert et la lutte contre l'étalement urbain. Alors, pourquoi notre ancien vice-président de la Métropole et actuel maire de Lattes veut-il nous imposer sa cathédrale en béton nommée « Les hauts de Lattes », de plus sur des terrains protégés par la Loi littoral ? Au lieu de donner les clefs de notre ville à la Métropole, on ferait mieux de changer les serrures !

Christian Clausier - Elu non inscrit

Non communiqué : Fabrice Mercklé - Elu Font National

Non communiqué : Danièle Loubatieres - Elue non inscrite

Non communiqué : Rosy Buono - Elue non inscrite

Infos paroisse

Juillet / août :

- Messes :**
- Samedi à 18h église St André de Maurin.
 - Dimanche 10h30 et 19h à St Bernard (Port Ariane)

Permanences :

- Mercredi et vendredi matin de 9h30 à 11h30

Secrétariat Paroisse St Bernard - 04 67 64 08 05

Email : psaint-bernard@wanadoo.fr

Site : paroissestbernard-lattes.catholique.fr

ÉGLISE PROTESTANTE UNIE

Pasteur : L-O. Bosset 04 67 83 79 41

luc-olivier.bosset@erf-montpellier.org

Infos : C. Albrecht 09 61 35 34 36

albrecht.claudine@gmail.com

Culte : 2 fois/mois à l'église St André à Maurin.

Création d'entreprise

- Hypnothérapeute :** BAUHAIN Sylvain, psychopraticien, certifié en hypnose Ericksonnienne, PNL et coaching-Lattes-Maurin 06 44 74 73 88 ou sylvain-bauhain@hotmail.com
- Agence Shiva :** Ménage et repassage à domicile
Centre commercial Le Forum de Maurin
04 67 83 76 10 - lattes@shiva.fr
- Onglerie Corinne Nail art :** Prothésiste onguilaire certifiée vous propose ses services pour embellir vos mains et pieds.
791 Avenue Léonard de Vinci - 06 72 96 54 35
- Fée du bien 34 - Mme Gizzi :** soins esthétiques, cocooning à domicile. Soins visage, corps, ongles et mains. Épilations et maquillages. Coaching beauté, animation ateliers
feedubien34.fr / contact@feedubien34.fr 06 62 03 86 04

Vie pratique

- Mairie :** 04 67 99 77 77 • **Antenne de Maurin :** 04 99 52 84 39
- Police municipale :** 04 67 99 77 33 (24h/24)
- Police nationale :** 04 99 13 67 00
- Services techniques :** 04 67 99 77 96 • **Urbanisme :** 04 67 99 77 65
- CCAS :** 04 67 22 56 23 • **Etape :** 04 67 22 47 40
- Haltes garderies :** Boirargues 04 67 65 83 30 - Maurin 04 67 42 43 70
- Crèche familiale (Maurin) :** 04 67 27 34 95
- Crèche (Lattes) :** 04 67 64 74 80
- RPA Aragon :** 04 67 64 11 00 • **RPA Rieucoulon :** 04 67 42 66 69
- Maison de l'enfant :** 04 67 22 47 43 • **Médiathèque :** 04 67 22 22 31
- Associations :** 04 67 99 74 97 • **Festivités :** 04 67 99 76 88
- Guichet familles (scolaire et jeunesse) :** 04 67 99 74 74
- Office de tourisme :** 07 72 43 65 08 • **Service des sports :** 04 67 99 77 07
- Maison de la nature :** 04 67 22 12 44
- Musée archéologique Henri Prades :** 04 67 99 77 20
- Capitainerie :** 04 67 81 86 07 - Portable : 06 26 98 55 82
- Théâtre Jacques Cœur :** 04 99 52 95 00

LATTITUDES N°79 - JUIN 2018

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Cyril MEUNIER - COMITE DE REDACTION : Sandrine MEAUME, Karine PEREZ

GRAPHISME : Corinne Pach-Le Prado - RÉALISATION : Mairie de Lattes

IMPRESSION : Impact Imprimerie - St. Gély du Fesc - Tirage 10000 exemplaires - Dépôt légal à parution

CRÉDITS PHOTOS : Mairie de Lattes - Charles Strohenger - Toutes les photos et illustrations sont droits réservés.

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sans autorisation écrite de la rédaction.

Pour nous écrire : Lattitudes, mairie de Lattes CS 11010 - 34973 Lattes cedex

Tél. : 04 67 99 77 77 - Fax : 04 67 99 77 78 service.communication@ville-lattes.fr - www.ville-lattes.fr